

Le Petit Journal de Montbrison



Au sommaire

Compte Rendu du CM	Page 1 à 2
Infos mairie	Page 2 à 3
Amicale	Page 3
AG la Souleïado	Page 3
Paroisse	Page 3
Visite de la centrale nucléaire	Page 4
Repas de l'école	Page 4

MÉMENTO

- **Samedi 4 février :**
Rencontres du livre, de la truffe et du vin
- **Dimanche 5 février :**
Rencontre de belote
- **Vendredi 10 février :**
AG la Souleïado
- **Samedi 11 février :**
Messe à l'église

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 janvier 2017 à 18h30

Tous présents.

Secrétaire de séance : Séverine MAILLOT

Ordre du jour :

- Communauté de Communes : PLUI et Transfert de compétences obligatoires
- Employés communaux : Régime indemnitaire
- Enquête publique : Elevage de volailles à Vinsobres
- Questions diverses.

COMMUNAUTE DE COMMUNES : PLUI ET TRANSFERT DE COMPETENCES OBLIGATOIRES

La loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové donne aux EPCI la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme. Cette compétence sera effective à l'expiration du délai de 3 ans sauf si « au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent dans les trois mois précédent le terme du délai d'applicabilité ».

Le Conseil municipal délibère et décide de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan.

Pour se mettre en conformité avec la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 07 août 2015, le Conseil communautaire de la CCEPPG a adopté une nouvelle rédaction de ses compétences obligatoires répondant à cette obligation. Lecture faite de la nouvelle rédaction des compétences obligatoires de la CCEPPG, le Conseil municipal approuve cette modification.

EMPLOYES COMMUNAUX : REGIME INDEMNITAIRE

Un nouveau décret visant à redonner du sens à la rémunération indemnitaire et valoriser l'exercice des fonctions a créé un régime indemnitaire tenant compte des fonctions et de l'engagement professionnel dans la fonction publique (le RIFSEEP). Ce nouveau régime remplace le régime indemnitaire précédent et comporte deux éléments : l'IFSE liée au poste de l'agent, et le CIA lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir.

Le Conseil municipal adopte le nouveau régime indemnitaire et détermine les modalités d'attribution.

Mme le Maire informe le Conseil que l'employé technique prend sa retraite à compter du 1^{er} mai 2017. Il effectuera son dernier jour de travail

le 07 avril puis sera en congés. Pour permettre un relais efficace, elle propose que son successeur débute le 13 mars 2017.

Accord du Conseil municipal.

ENQUETE PUBLIQUE : ELEVAGE DE VOLAILLES A VINSOBRES

Un dossier d'enquête publique a été déposé en mairie pour la création d'un élevage de volailles sur la commune de Vinsobres.

Le Conseil municipal n'émet aucune objection à ce projet.

QUESTIONS DIVERSES

* Véhicule communal : De nouveaux frais s'élevant à 2 387,17 € sont à prévoir. Le Conseil

municipal décide de ne pas le faire réparer et de procéder à l'achat d'un nouveau véhicule.

* Protection civile de la Drôme : Erik Rungette se propose pour être le référent de notre commune.

* Dotation de Solidarité Territoriale : Une réunion va avoir lieu le 14 février 2017. Mme le Maire doit demander s'il est possible d'avoir une subvention pour l'achat d'un véhicule.

La séance est levée.

Les Conseillers municipaux. Le Maire.

INFOS MAIRIE

ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES

Le portail Internet **ViaTrajectoire.fr** est le fruit d'une coopération entre l'ensemble des acteurs du médico-social, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental. Ce service est désormais accessible aux Drômois. Il permet aux personnes concernées et à leurs proches de trouver une offre d'hébergement, temporaire ou permanente, médicalisée ou non, répondant à leurs besoins et d'envoyer leur dossier en ligne à un ou plusieurs établissements. Cette démarche en ligne se substitue au formulaire papier de demande d'entrée en établissement.

Des plaquettes sont à votre disposition en Mairie.

ACTES DE NAISSANCE

Un nouveau site pour les actes de naissance www.actenaissance.com, est lancé par le gouvernement afin d'aider les internautes dans leurs besoins à se procurer des actes de naissance en ligne. Trop de sites privés proposent en effet des services payants alors que le gouvernement met à disposition des sites 100 % gratuits.

Ce nouveau site a été lancé pour simplifier les démarches en redirigeant facilement les internautes vers les deux sites officiels permettant aux Français nés sur le territoire et ceux nés à l'étranger de faire une demande d'acte de naissance en ligne.

VENTE MAISON

La Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan nous informe qu'elle met en vente la Maison du Gardien, à Valréas :

« Mise en vente d'une maison d'habitation (150 m² surface habitable)

Propriété de la CCEPPG

Sise Impasse des Coquettes, 84600 VALREAS

Prix plancher : 50 000 €

Offre avant le 28 février 2017, 17h30

Cahier des charges téléchargeable »

Pour tout complément d'information ou visite du bien, contacter Maude GOUILLEUX à la CCEPPG au 04 90 35 38 15.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Vous avez déjà eu ou aurez prochainement la visite de notre agent recenseur, Christine RAMBURE. Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réservez.

DÈS 16 ANS

Dès l'âge de 16 ans, tous les Français, filles et garçons, doivent être recensés en Mairie. Sont concernés cette année, **les jeunes nés en 2001**. Une attestation leur sera remise et leur sera demandée pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Ensuite, avant 18 ans, ils seront convoqués pour la journée défense et citoyenneté.

2 possibilités :

- par Internet : créer un compte sur le site www.mon.service-public.fr
- à la Mairie de votre domicile.

Dans les 2 cas, se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

INCINERATION DES VEGETAUX

Nous vous rappelons que l'incinération de végétaux est soumise à déclaration 5 jours avant le début des travaux pendant les mois de février et mars. Dans tous les cas, les feux sont interdits si vous n'êtes pas propriétaire ou ayant-droit et par vent à partir de 40 km/h.

Les imprimés sont à votre disposition en mairie. Vous pourrez y consulter l'arrêté préfectoral réglementant l'emploi du feu et le débroussaillage préventif. Vous pouvez également les demander par mail à mairie.montbrison.lez@wanadoo.fr

AMICALE MONTBRISONNAISE**Samedi 4 février**

A la salle des fêtes
De 11H à 20H

Les rencontres du livre, de la truffe et du vin

Dégustation d'assiettes de mets truffés et vins de producteurs locaux.
Exposition de livres sur la truffe et le vin

Tarif assiette : 15€
Réservation : 06-81-00-71-45

**Rencontre de belote
dimanche 5 février à 14h00**

à la salle des fêtes.
Participation 3€ par personne.
Buvette
Apportez vos jeux de cartes et vos tapis. Merci.
Vous pourrez déguster à cette occasion les crêpes de la chandeleur.
Venez nombreux !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOULEÏADO**L'Assemblée générale se tiendra le
vendredi 10 février à 15 heures à la salle
des fêtes de Montbrison.**

Ordre du jour :

- rapport moral
- rapport financier
- cotisations 2017 (11€ par personne)
- renouvellement partiel du bureau
- projets 2017

La réunion sera suivie d'un goûter amical.

Aperçu de quelques activités 2016 :

- tous les vendredis, jeux de société
- tous les jeudis, promenade
- repas au restaurant « Café du Centre » à Montbrison
- journée à Dieulefit et restaurant « Le Relais du Serre »
- repas de l'été
- repas au restaurant « l'Auberge » à St Pantaléon les Vignes.
- participation au repas « omelette aux truffes ».

PAROISSE

Messe, samedi 11 février à 17 h 30.
Nous fêterons Saint Blaise, patron de notre église et protecteur de notre village.

VISITE DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DU TRICASTIN

Le vendredi 17 mars, pour mieux comprendre l'électricité, venez la voir !

La Centrale nucléaire EDF du Tricastin invite les habitants de Montbrison-sur-Lez à venir découvrir ses installations industrielles à 14 heures.

D'une durée de 2 heures environ, cette visite est ouverte aux adultes et aux enfants **à partir de 12 ans**. Après une courte conférence sur le fonctionnement de la centrale, vous irez au plus près de la production d'électricité et découvrirez une salle des machines aux dimensions impressionnantes.

Cette visite gratuite est une excellente occasion de comprendre comment l'électricité est produite, quels sont les métiers qui y concourent et les exigences de sûreté de la centrale. Bref, de mieux connaître ce qui se cache derrière votre prise électrique.

Inscription nécessaire avant le 17 février 2017.

Renseignements et inscriptions au 04 75 50 37 10, du lundi au vendredi (sauf le jeudi) de 13 h à 17 h, ou par mail à tricastin-eip@edf.fr



La centrale du Tricastin se visite

Si vous habitez à :

Chamaret, Chantemerle-les-Grignan, Colonzelle, Grignan, Grillon, Le Pègue, Montbrison-sur-Lez, Montjoyer, Montségur-sur-Lauzon, Réauville, Richerenches, Roussas, Taulignan, Saint-Pantaléon-les-Vignes, Valaurie, Valréas ou Visan, venez le vendredi 17 mars à 14h



Inscription avant le 17 février
04 75 50 37 10
tricastin-eip@edf.fr

REPAS DE L'ÉCOLE

Le repas du Regroupement Pédagogique

Samedi 11 mars

Bœuf bourguignon

Plus de renseignements dans le prochain Petit Journal.



Ma ville, je l'aime,
je la protège

DU NOUVEAU
À MONTBRISON-
SUR-LEZ

ALERTE/INFORMATION

Soucieuse de la sécurité de ses habitants,
votre commune a mis en place un
système d'alerte à la population..

Pour recevoir **gratuitement** les alertes de votre commune,
inscrivez-vous à l'adresse suivante :
<https://www.inscription-volontaire.fr/montbrison-sur-lez>



Prochain numéro du petit journal le **mercredi 1^{er} mars 2017**

Dépôt des articles (impératif) avant le lundi 20 février 2017 à 19h30

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison:

Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez

Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par

email : redaction@petit-journal-montbrison.com

et consulter le petit journal sur site Internet : www.petit-journal-montbrison.com

Webmaster créateur : Alain MONTLAHUC - webmaster@petit-journal-montbrison.com : Joël MAILLOT

Le petit Journal de Montbrison N° ISSN: 1270 -1998 Responsable Rédaction: Séverine MAILLOT